

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 1er avril 2021  
Rapporteur :  
Madame Nabila PRIGENT**

**N° 18**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 12/04/2021  
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/04/2021  
(accusé de réception du 09/04/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations socio-culturelles et jeunesse - Année 2021**

**Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations socioculturelles et jeunesse pour un montant total de 1 947 253 €.**

\*\*\*

Après avoir délibéré (Mme Margaux PHILIPPE, MM. Yves FORMENTIN-MORY et Philippe CALVEZ ne prenant pas part aux délibérations ; 1 abstention ; 45 suffrages exprimés dont 45 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2021, les subventions ci-dessous, présentées par ligne comptable dans le premier tableau et détaillées dans le second tableau par bénéficiaire :

	<b>Lignes comptables</b>	<b>Montants 2021</b>
Associations socioculturelles	6574.7102.422	1 936 153€
Associations jeunesse	6574.7101.422	11 100€

<b>DOMAINES</b>	<b>Imputations budgétaires</b>	<b>Associations</b>	<b>Obtenus en 2020</b>	<b>Propositions 2021</b>
<b>ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES</b>	6574.7102.422	MPT de Penhars – dotation globale	552 655€	552 655€
		MJC/MPT de Kerfeunteun – dotation globale	320 357€	320 357€
		MPT d'Ergué-Armel – dotation globale	530 220€	530 220€
		MDQ du Moulin Vert – dotation globale	174 818€	174 818€
		Centre des Abeilles – dotation globale	83 458€	83 458€
		Espace Associatif- dotation globale	274 645€	274 645€

<b>ASSOCIATIONS JEUNESSE</b>	6574.7101.422	Centre bénévolat de Cornouaille - fonctionnement	500€	1 100€
		Scouts et guides de France – action jeunesse	1 000€	1 000€
		MPT d'Ergué Armel - ludothèque	9 000 €	9 000€

2 - à signer les conventions et les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- MPT de Penhars
- MJC/MPT de Kerfeunteun
- MPT d'Ergué Armel
- MDQ du Moulin Vert
- Centre des abeilles
- Espace Associatif